

Nouvelles artistiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **2 (1902-1903)**

Heft 40

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un gnaf qui pourrait bien l'envoyer sur le bord *De la fosse...* Et allez donc, c'est pas *Diémer!* »

Tu devines là-dessus, quelle fessée maternelle ! Entre deux pleurs le petit murmurait : « Me voilà bien maintenant ! Je suis *willipendé* comme une simple ouvreuse. Encore si j'avais mon petit banc ! »

Mais je m'arrête, car tout ça ce n'est que des blagues et *Hahn* y soit qui mal y pense.

Ta vieille amie

bien enrhumée, car l'autre jour Rosenthal est venu nous *esternway* son répertoire avec une énergie qui a fortement *influenzé* son public en sa faveur ; mais moi j'y ai pincé mon coryza.



NOUVELLE ARTISTIQUE

Suisse.

Au moment où nous mettons sous presse, la Fête de musique organisée à Bâle par « l'Association des musiciens allemands » et celle des « musiciens suisses » s'achève brillamment. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro.



Bulletin bibliographique.

Dissonance, « roman musical », par Jean d'Udine.

L'idée de développer sous forme de roman l'adage *De gustibus coloribusque non disputandum est*, appliqué au jugement musical, n'est absolument pas banale. Mais que le mot de « roman » ne vous induise pas en erreur. Il ne s'agit pas en l'espèce d'une trame compliquée, avec traître, imbroglio, triomphe de l'innocence et apothéose. Le livre de M. J. d'Udine n'a que 111 pages, de texte serré, il est vrai, et rentre plutôt dans le cadre de la nouvelle.

Réduit à son squelette, c'est un dialogue entre deux jeunes gens placés entre un oncle plein d'indulgence et le narrateur, type différent, car il glose et commente, mais plein d'indulgence aussi. Commencé très bien, car les jeunes gens s'adorent, le dialogue finit très mal, parce qu'ils sont musiciens tous deux. De là, n'allez pas conclure que les artistes sont incapables de faire bon ménage ensemble. L'auteur a simplement voulu nous prêcher l'éclectisme, encore une forme de l'indulgence, sentiment qui est au volume comme une sorte de basse continue.

Parce que les deux fiancés comprennent et aiment la musique de deux façons différentes, la jeune fille avec son cœur et ses sens, le jeune homme avec sa tête et sa raison, il plane entre eux comme un malentendu, vague d'abord, mais qui ne tarde pas à devenir aigu et à provoquer une rupture.

Cette trame légère, l'auteur l'a comme noyée dans un décor breton ravissant, plein de détails pittoresques et jolis. À côté des personnages essentiels, il a crayonné d'aimables silhouettes d'un contour net et qui restent dans l'œil : teile celle de Dagorn, le sauvage du sémaphore. Quant à la langue de M. J. d'Udine, elle est correcte et élégante.

Que penser maintenant de la thèse de l'auteur ? Qu'elle est juste, cela nous semble incontestable.

Il ne saurait guère y avoir de doute, premièrement qu'il n'existe pas de vérité absolue, ou du moins que, si elle existe, c'est comme si elle n'existait pas, perçue qu'elle est par des sujets variant eux-mêmes à l'infini ; et secondement que la vérité relative ne se rencontre jamais dans les extrêmes, mais seulement dans un juste milieu.

Toute opinion est respectable ; et l'excommunication de qui n'a pas les mêmes articles de foi que nous est aussi puérile en art qu'en religion.

La conclusion ? C'est la tolérance, l'indulgence, l'éclectisme. Il est toutefois prudent, avant de conclure trop carrément d'observer deux choses.

La première c'est que l'universelle indulgence est trop souvent pour les faibles et les paresseux une excuse à la lâcheté et à l'absence d'une esthétique personnelle dont l'acquisition exigerait un effort, une étude sérieuse.

La deuxième, c'est que les puissants créateurs ont presque toujours été entiers et exclusifs dans leurs goûts, ce qui semblerait indiquer qu'une des conditions pour être fort est d'être *unique*, ne pas éparpiller son être dans l'analyse mais de concentrer son activité vers un but unique.

Il ne faut donc pas trop en vouloir à ceux qui se passionnent pour et contre un idéal. Le contre est ici la rançon du pour. Soyons donc indulgents, mais surtout pour ceux qui ne le sont pas.

EDOUARD COMBE.